

Image not found or type unknown



Achat d'un véhicule, déménagement 2 jours après

Par **pal9661**, le **13/07/2014 à 16:21**

Bonjour,

Je viens d'acheté une moto à un ami et le souci est que, deux jours après, j'ai déménagé mais je n'ai pas eu le temps de faire la carte grise à mon ancienne adresse.

Comment ça se passe ? puis-je faire directement la carte grise à ma nouvelle adresse ?

[fluo]Merci.[/fluo] **(formule de politesse obligatoire sur les forums)**

Par **moisse**, le **13/07/2014 à 19:16**

Bonsoir,

Vous avez un mois pour procéder à l'immatriculation de cette moto.

Vous le faites à votre nouvelle adresse, si vous êtes en mesure de la justifier puisque ce justificatif devra accompagner la demande du nouveau certificat.

Par **pal9661**, le **14/07/2014 à 08:14**

Ok merci de la réponse, même si le certificat de cession est a l'ancienne adresse?

Par **moisse**, le **15/07/2014** à **08:33**

Bonjour,

Je ne suis pas bouché au point que le cœur de la question ait pu m'échapper.